

R E S P E C T

WOMEN

Guide et document de travail
pour l'élaboration d'un plan d'action national
consacré à la prévention
de la violence à l'égard des femmes



1

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

Guide et document de travail pour

l'élaboration d'un plan d'action national

consacré à la prévention de la violence à l'égard des femmes

Le guide et document de travail pour l'élaboration de plans d'action nationaux propose aux décideurs politiques, y compris au personnel des Nations Unies en mesure d'appuyer des ministères partenaires, des étapes pratiques à suivre pour engager des processus nationaux ou infranationaux afin de définir une stratégie fondée sur des données probantes visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes. La majorité des actions entreprises dans ce sens ont généralement et principalement consisté à mettre en place des réformes législatives et politiques, à améliorer la prestation de services multisectoriels coordonnés et l'accès à ceux-ci, et à renforcer l'efficacité de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données. Si ces composantes sont primordiales pour l'élaboration d'une stratégie intégrée, les investissements ciblés nécessaires pour prévenir en premier lieu l'apparition de la violence sont d'une autre nature. Au cours des dix dernières années, un corpus considérable de données probantes a été constitué et présenté dans des cadres mondiaux. Il a démontré que la prévention est possible et que certaines stratégies existantes ont fait leurs preuves.

Le présent guide et document de travail s'appuie sur lesdits cadres mondiaux en faveur de la prévention, notamment le premier Cadre des Nations Unies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes (2015) et son successeur, le cadre RESPECT des femmes (2019). Il vise à étayer l'élaboration d'un plan d'action national ou infranational spécifique consacré à la prévention, afin de respecter les engagements pris en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des femmes¹. Il n'entend pas remplacer les plans d'action nationaux intégrés, mais a pour objectif de les compléter en détaillant les différents aspects de la prévention liés au contexte national ou infranational. [Le présent guide et document de travail fait partie d'un plus vaste ensemble](#) de ressources et d'outils techniques conçus pour la mise en œuvre du cadre RESPECT des femmes.

¹ Tels que [la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#), les [objectifs de développement durable \(ODD\)](#), le [Programme d'action de Beijing](#), le [Protocole de Maputo](#) (Afrique), [Belém do Pará](#) (Amériques) et la [Convention d'Istanbul](#) (Europe).

RESPECT sont universels. Ils feront écho et s'appliqueront à votre situation, tandis que d'autres, dépendant de groupes démographiques et de contextes socioculturels particuliers, différeront. Pour une analyse plus détaillée des points d'entrée et de la base de données probantes, vous pouvez également consulter le « Cadre pour appuyer les mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes » (Cadre des Nations Unies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes).

Étape 1 : se familiariser avec les cadres de prévention

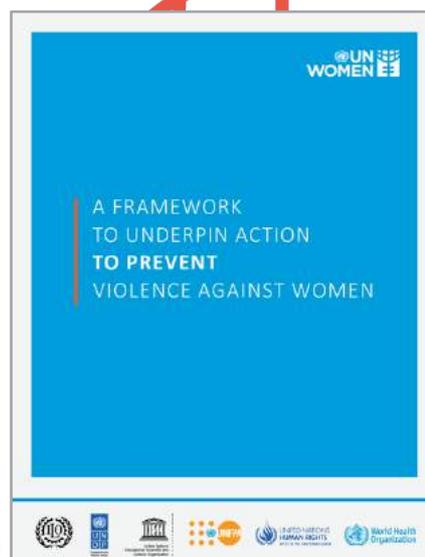
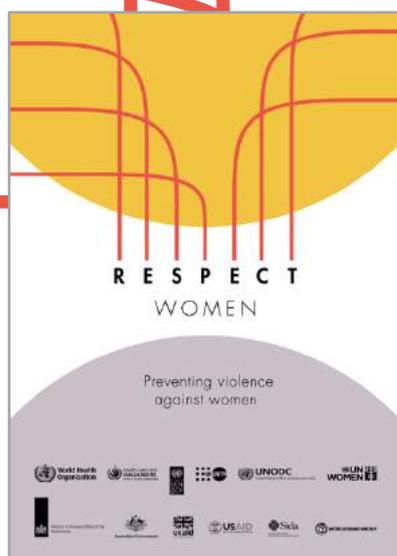
RESPECT des femmes : prévenir la violence à l'égard des femmes constitue un cadre facile à utiliser pour comprendre les stratégies fondées sur des données probantes visant à atténuer les risques de perpétration de la violence et de victimisation, ainsi que celles destinées à protéger contre la victimisation et la perpétration. Ce cadre s'appuie sur un recueil mondial d'informations et de connaissances issues d'évaluations et d'examen systématiques couvrant un éventail d'initiatives menées dans différents pays et contextes. Il offre une base et des références solides pour le contenu et les questions qui feront l'objet d'une étude plus approfondie au niveau national. Certains facteurs présentés dans le cadre

Cadres mondiaux pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles

Le Cadre des Nations Unies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes (2015) offre aux décideurs politiques et aux responsables de programmes des ressources permettant de planifier et de mettre en œuvre des stratégies de prévention soigneusement ciblées, en élaborant une théorie du changement et en répertoriant des points d'entrée pour la mise en place de programmes de prévention.

Le cadre RESPECT des femmes (2019) s'inspire du précédent et propose un ensemble de stratégies fondées sur des données probantes afin d'aider les dirigeants à concevoir, à planifier, à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes.





Étape 2 : identifier les principales parties prenantes à impliquer dans le processus

WOMEN

Après avoir examiné le cadre RESPECT des femmes, recensez les principaux acteurs et entités œuvrant dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et ceux qui auraient un rôle important à jouer en matière de prévention, en vous appuyant sur les enseignements tirés de l'étape précédente. Parmi les parties prenantes essentielles peuvent figurer le personnel technique des ministères en charge des femmes ou des questions de genre, de la santé, de l'éducation, du travail, de la pauvreté, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que d'autres institutions gouvernementales, le personnel des organismes des Nations Unies et les représentants d'organisations de la société civile ou de défense des droits des femmes luttant contre la violence à l'égard des femmes. Certains alliés majeurs tels que les chefs de file traditionnels, culturels ou religieux peuvent également en faire partie.

Plan d'action national des îles Fidji pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles

En 2020, le Gouvernement des îles Fidji a annoncé la mise en place d'un Plan d'action national pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. Le pays est ainsi devenu l'un des deux seuls au monde (avec l'Australie) à posséder une stratégie de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles pangouvernementale, inclusive et fondée sur des données probantes. Conduit par le ministère chargé du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté, le processus a réuni des partenaires essentiels tels que les ministères de la Santé et des Services médicaux ; de l'Éducation, du Patrimoine et des Arts ; de l'Emploi, de la Productivité et des relations industrielles ; et de la Jeunesse et des Sports. D'autres acteurs importants ont accompagné l'initiative, parmi lesquels : ONU-Femmes, le Centre de crise pour les femmes des îles Fidji, le Mouvement des droits des Fidjiennes, la Maison de Sarah, Medical Services Pacific, la Fédération des personnes handicapées de Fidji, Haus of Kameleon et DIVA for Equality.

Voir le [communiqué de presse ministériel conjoint](#).

2

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

Afin d'identifier les acteurs pertinents, examinez quels sont ceux qui, aux niveaux national et local, sont susceptibles de travailler d'ores et déjà dans le domaine de la prévention ou de s'engager dans des activités de ce type. Pour une présentation plus détaillée des acteurs et des points d'entrée répertoriés pour la prévention, voir les [Synthèses de stratégie RESPECT](#).

3

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

Stratégie	Partenariat		
Quelle stratégie souhaitons-nous mettre en place ?	Qui peut nous aider dans cette démarche ?		En quoi leurs activités présentes sont-elles liées à cette stratégie ?
	Secteur	Acteurs	
Exemple : Des relations respectueuses	Éducation Jeunesse Sports	Ministère de l'Éducation Associations de jeunes Bureau national du Comité international olympique	<ul style="list-style-type: none"> - Le ministère de l'Éducation s'est engagé en faveur d'une éducation complète à la sexualité. - Les associations de jeunes plaident activement en faveur de l'égalité des sexes et mènent une campagne dans ce sens. - Le bureau national du Comité international olympique approuve l'initiative « Sport pour la Génération égalité », qui consiste notamment à lutter contre la violence sexiste et à la prévenir.

3

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

--	--	--	--

Étape 3 : réaliser une étude préliminaire et organiser des consultations afin de déterminer l'état des connaissances sur la violence à l'égard des femmes dans le pays

RESPECT des femmes s'appuie sur un recueil mondial d'informations et de connaissances issues d'évaluations et d'examen systématiques couvrant un éventail d'initiatives menées dans différents pays et contextes. Il est essentiel d'évaluer la situation de la violence à l'égard des femmes dans le pays, notamment les formes sous lesquelles elle se manifeste ; les populations touchées ; les taux de perpétration et de victimisation ; les vecteurs et les facteurs de risque de ces dernières (voir le modèle écologique ci-après) en fonction des différentes populations touchées ; et d'autres facteurs permettant d'expliquer l'apparition de la violence.

Il est possible d'obtenir ces informations en rassemblant les données existantes dans le cadre d'une étude préliminaire et en organisant des consultations auprès de groupes clés. L'étude préliminaire doit notamment consister à examiner toutes les enquêtes démographiques menées à grande échelle, telles que celles réalisées selon la méthodologie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; les [enquêtes démographiques et de santé \(EDS\)](#) ; les enquêtes internationales sur les hommes et l'égalité des sexes (en anglais, *IMAGES*) ; [l'étude multipays des Nations Unies sur les hommes et la violence](#) ; et toute autre étude entreprise au niveau national ou infranational en vue d'évaluer la prévalence, les facteurs contextuels, les attitudes, les croyances et les normes relatives à la violence associée au genre (consultez l'annexe pour des suggestions de ressources supplémentaires). Les recherches effectuées par des organisations non gouvernementales nationales ou internationales, des institutions universitaires et les Nations Unies constituent d'autres sources d'informations importantes. Vous pouvez utiliser Google et d'autres bases de données électroniques pertinentes (notamment PubMed et Science Direct) pour trouver d'autres études quantitatives et/ou qualitatives pouvant faciliter la compréhension de la violence à l'égard des femmes et de ses facteurs déterminants.

Lorsque la base de données probantes existante est limitée, les décideurs politiques se montrent parfois enclins à envisager le financement de recherches complémentaires afin de combler les lacunes et d'éclairer la stratégie et la conception du plan d'action national. Toutes les études menées sur la violence à l'égard des femmes doivent respecter [des normes éthiques](#) et garantir la sécurité des femmes. Lorsqu'une étude est commandée, les principales questions à poser sont les suivantes :

- De quelle manière les schémas de violence à l'égard des femmes (types, niveaux, victimes, auteurs) varient dans le pays ?
- Où survient la violence : dans la sphère privée (p. ex. : au domicile) et/ou dans l'espace public (p. ex. : dans la rue, sur les marchés, dans les bibliothèques et les centres de loisirs, dans les transports publics et aux alentours, sur les lieux de travail, dans les établissements scolaires ou lors de manifestations sociales ou politiques) ?
- Quels groupes de femmes sont plus susceptibles d'être exposés à la violence (p. ex. : en fonction de l'âge, de l'appartenance/l'origine ethnique, de l'état civil, du statut VIH, de la religion, d'un éventuel handicap, du statut socioéconomique, du statut migratoire, de la sexualité et de l'identité sexuelle) ?
- Quels facteurs accentuent le risque pour les femmes d'être victimes de violence ?
- Quels facteurs accentuent le risque pour les hommes de commettre des actes violents ?
- Quels facteurs réduisent le risque, pour les hommes de commettre des actes violents, et pour les femmes d'être victimes de violence (facteurs de protection) ?

4

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

- Quelles normes² et attitudes sociales spécifiques étayent la violence, et qui les défend ?

Les réponses à ces questions peuvent également faciliter le recensement des parties prenantes qui doivent prendre part aux consultations et à la mise en œuvre des initiatives de prévention.

Trouvez un animateur compétent et bien informé, qui soit en mesure de réunir les parties prenantes dans le cadre d'un atelier, afin de partager, d'analyser et de consigner les contributions apportées sous la forme de données probantes, de recherches et d'expériences. Visez une définition et une conceptualisation communes de la violence à l'égard des femmes, formulées de manière consensuelle et validées par les principales parties prenantes dans le contexte national. Plusieurs réunions étalées dans le temps seront peut-être nécessaires pour y parvenir, de même que la validation de certaines informations (concernant, par exemple, le handicap) avec les groupes qui n'auront pu être présents.

Les groupes dans lesquels différentes identités se recoupent, dont les expériences de vie peuvent éclairer la stratégie, doivent être représentés de manière significative dans les consultations. Il convient d'organiser celles-ci régulièrement, en vue d'établir de solides alliances et réseaux multipartites, éventuellement appuyés par la mise en place d'un mécanisme de coordination.

² Voir [la note d'orientation relative à la transformation des normes sociales pour lutter contre la violence à l'égard des](#)

[femmes et des filles](#), publiée en 2016 par le ministère britannique du Développement international (DFID).

6

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

Utilisez la fiche de travail ci-après pour consigner les informations

Lors de l'analyse des facteurs de risques et de protection, il convient d'accorder une attention particulière aux groupes de femmes fortement marginalisés, susceptibles d'être plus exposés à la violence en raison des inégalités entre les sexes et les genres et à des expériences de discrimination recoupant d'autres inégalités fondées sur l'âge, la sexualité et l'identité sexuelle, l'origine ethnique, le revenu, la citoyenneté, le handicap ou d'autres facteurs. Le tableau ci-dessous peut être reproduit autant que nécessaire pour répertorier les facteurs de risques et de protection correspondant à différentes femmes (et différents auteurs d'actes violents) au sein de la population.

Facteurs de risque	Indiquez le groupe de population : Toutes les femmes Les migrantes Les femmes en situation de handicap Les femmes issues de minorités ethniques	Facteurs de protection
Posez-vous la question suivante : Quels acteurs et conditions contribuent à la perpétration et à la victimisation ?		Posez-vous la question suivante : Quelles conditions contribuent à réduire la probabilité de perpétration ou de victimisation ?
	Individuel	
	Relationnel	
	Communautaire	
	Sociétal	

La figure ci-après montre les multiples facteurs de risque et de protection regroupés à partir d'études mondiales réalisées sur la violence aux niveaux individuel, relationnel, communautaire et institutionnel, à l'aide du [modèle écologique](#). Ce modèle peut être utilisé pour valider à nouveau les résultats consignés au niveau national.

Comprendre le modèle écologique

FACTEURS DE RISQUE

Sociétal

- Manque de reconnaissance des droits économiques des femmes
- Droit de la famille discriminatoire
- Orientation culturelle collectiviste
- Faible accès des femmes à l'emploi rémunéré

Relationnel

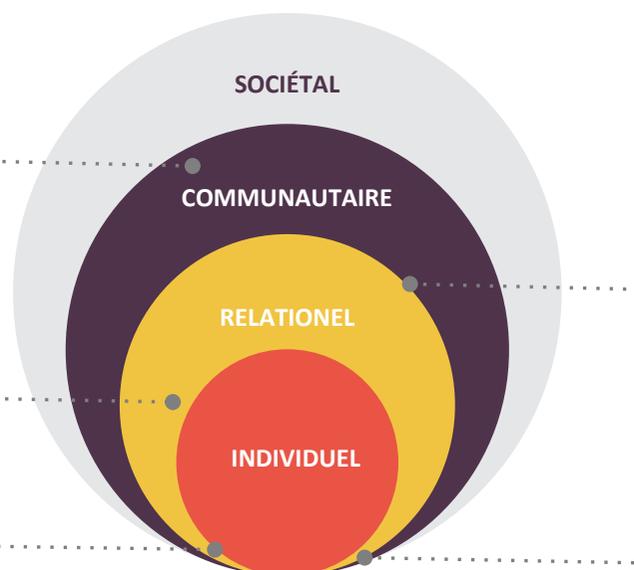
- Prise de décisions inégalitaire
- Faible aptitude à communiquer
- Relations très conflictuelles

Femmes (victimes de violence)

- Jeunes
- Victimes de violence durant l'enfance
- Témoins d'acte de violence durant l'enfance
- Attitudes d'acceptation de la violence en général et/ou à l'égard des femmes
- Manque de soutien social

Femmes – facteurs de risque ou de protection selon les contextes

- Emploi et création de revenus
- Possession de biens
- Accès au crédit



DU MODÈLE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Communautaire

- Normes cautionnant l'autorité masculine sur les femmes
- Normes associant l'honneur masculin à la dignité féminine
- Normes conditionnant la violence à l'égard des femmes
- Stigmatisation des femmes divorcées ou célibataires
- Normes relatives à l'intimité familiale
- Pauvreté et chômage au niveau local
- Violence du grand voisinage
- Manque de sanctions sociales ou légales de la violence à l'égard des femmes

Hommes (auteurs de violence à l'égard des femmes)

- Jeunes
- Faible niveau d'instruction
- Victimes ou témoins d'actes de violence durant l'enfance
- Attitudes sexistes
- Attitudes d'acceptation de la violence
- Troubles psychologiques
- Alcoolisme ou toxicomanie

CAUSES PROFONDES DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

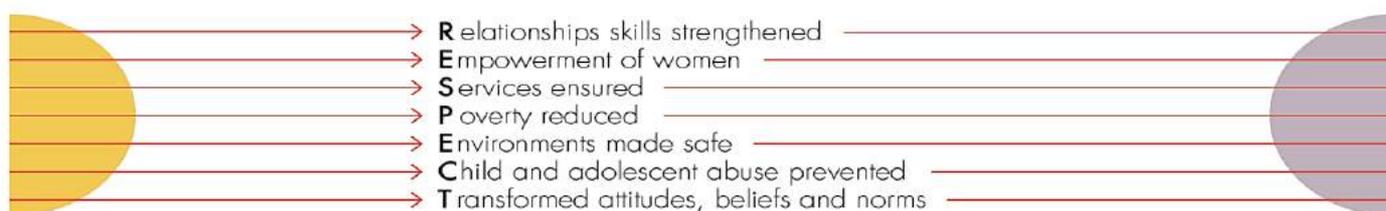
L'inégalité des sexes et la discrimination à l'égard des filles et des femmes sont déterminées par : des facteurs, des systèmes et des normes économiques, politiques et sociaux, notamment les cadres et les structures politiques et juridiques ; des facteurs historiques (p. ex. : pratiques culturelles profondément ancrées, guerres, colonisation) ; et des distinctions culturelles fondées sur l'âge, le revenu, le lieu de résidence, l'appartenance ou l'origine ethnique, le handicap, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques.

Étape 4 : analyser les données probantes internationales relatives aux interventions au regard du contexte national

Votre plan national ou infranational doit s'appuyer sur des données probantes, recueillies à l'échelle internationale, relatives aux pratiques prometteuses³ en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes. Au cours des dix dernières années, la base mondiale de données probantes⁴ relatives aux programmes de prévention de la violence s'est considérablement enrichie. Elle a orienté l'élaboration du Cadre des Nations Unies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et du cadre RESPECT, et celle d'outils et de ressources permettant d'adapter et d'améliorer les stratégies.

Le [cadre RESPECT offre une synthèse actuelle de la base de données probantes, articulée autour des sept piliers de la stratégie, qui est schématisée dans la figure ci-dessous.](#)

Each letter of **RESPECT** stands for one of the following seven strategies:



Étape 5 : élaborer un plan de prévention

³ Les pratiques prometteuses peuvent recouvrir celles pour lesquelles aucune évaluation rigoureuse n'est disponible ; reposer sur des connaissances pratiques ; et/ou avoir fait leurs preuves en produisant des résultats indirects (p. ex. : l'évolution des normes sociales).

⁴ La base de données probantes concerne le recul de la violence démontré par les interventions programmatiques à l'aide de méthodes d'évaluation rigoureuses.

⁵ Le « Cadre directeur pour la prévention primaire de la violence à l'égard des femmes » est extrait de [« Preventing violence before it occurs. A framework and background paper to guide the primary prevention of violence against women in Victoria »](#) (*Prévenir la violence avant qu'elle ne survienne. Cadre directeur et document de référence pour la prévention primaire de la violence à l'égard des femmes dans l'État de Victoria*), publié par la Victorian Health Promotion Foundation.

© ONU-Femmes 2020

Ce document fait partie du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT commandé par ONU-Femmes et élaboré par Social Development Direct, qui est disponible [ici](#).

Citation recommandée : ONU-Femmes et Social Development Direct, 2020, RESPECT : guide et document de travail pour l'élaboration d'un plan d'action national en faveur de la prévention de la violence à l'égard des femmes.

Le Plan de prévention de la violence à l'égard des femmes (2010-2020) de l'État australien de Victoria

est un cadre multisectoriel à long terme pour la prévention primaire, qui recouvre une stratégie pangouvernementale. Il a été éclairé par un examen des données probantes s'appuyant sur le modèle socio-écologique de la promotion de la santé et de la prévention de la violence. Il identifie des contextes et des groupes de population ayant fait l'objet de suggestions d'intervention, et propose des stratégies complémentaires aux niveaux sociétal, communautaire/organisationnel et individuel/relationnel.

Éclairés par la base de données probantes et les consultations, les décideurs politiques peuvent désormais élaborer une stratégie ou un plan d'action destinés à orienter les programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes, qui préciseront les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à combattre en priorité, les méthodes à employer, les contextes et les populations ciblées. Les stratégies de prévention nationales et infranationales doivent être de grande envergure, inclure différentes formes de violence à l'égard des femmes et viser l'ensemble de la population, conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté.

Les données probantes indiquent que pour être efficaces et durables, les stratégies de prévention primaire doivent s'appuyer sur des actions menées par différents biais, afin de modifier les attitudes individuelles et les pratiques organisationnelles, sociales et culturelles qui favorisent, tolèrent ou excusent la violence, notamment sur le déploiement d'efforts constants en vue de faire évoluer les cultures, les mentalités et les comportements fondés sur la discrimination et les stéréotypes de genre. Ces stratégies doivent être alignées sur le cadre législatif et viser à le renforcer ; cibler divers groupes de personnes dans les différents environnements où elles vivent, travaillent et interagissent ; s'appliquer à un éventail de contextes (établissements scolaires, lieux de travail et médias) ; et impliquer plusieurs groupes de population (hommes et garçons, parents, enfants) aux niveaux individuel, organisationnel, communautaire et sociétal du cadre écologique.

Framework to guide primary prevention of violence against women

KEY DETERMINANTS OF VIOLENCE AND THEME FOR ACTION

PROMOTING EQUAL AND RESPECTFUL RELATIONSHIPS BETWEEN MEN AND WOMEN

Individual/relationship determinants

- Belief in rigid gender roles and identities, weak support for gender equality
- Masculine orientation/sense of entitlement
- Male dominance and control of wealth in relationships

Community & organisational determinants

- Culturally-specific norms regarding gender and sexuality
- Masculine peer & organisational cultures

Societal determinants

- Institutional & cultural support for, or weak sanctions against, gender inequality and rigid gender roles

KEY CONTRIBUTING FACTORS AND THEMES FOR ACTION

PROMOTING NON-VIOLENT NORMS / REDUCING THE EFFECTS OF PRIOR EXPOSURE TO VIOLENCE

Individual/relationship contributors

- Attitudinal support for violence against women
- Witnessing or experiencing family violence as a child
- Exposure to other forms of interpersonal or collective violence
- Use and acceptance of violence as a means of resolving interpersonal disputes

Community & organisational contributors

- Neighbourhood, peer & organisational cultures which are violence-supportive or have weak sanctions against violence
- Community or peer violence

Societal contributors

- Approval of, or weak sanctions against, violence/ violence against women
- Ethos condoning violence as a means of settling interpersonal, civic or political disputes
- Colonisation

IMPROVING ACCESS TO RESOURCES AND SYSTEMS OF SUPPORT

Individual/relationship contributors

- Social isolation and limited access to systems of support
- Income, education, occupation
- Relative labour force status
- Alcohol and illicit drug use*
- Poor parenting
- Personality characteristics and poor mental health*
- Relationship and marital conflict
- Divorce/separation

Community & organisational contributors

- Weak social connections and social cohesion and limited collective activity among women
- Strong support for the privacy of the family
- Neighbourhood characteristics (service infrastructure, unemployment, poverty, collective efficacy)

Societal contributors

- Support for the privacy and autonomy of the family
- Unequal distribution of material resources (e.g. employment, education)

POPULATION GROUPS AND PREVENTATIVE ACTIONS

Preventative actions

- Research, monitoring and evaluation
- Direct participation programs
- Organisational and workforce development
- Community strengthening
- Communications and social marketing
- Advocacy
- Legislative and policy reform

Population groups

- Children
- Young people
- Women and men
- Neighbourhoods affected by disadvantage
- Indigenous communities
- Rural communities
- Culturally and linguistically diverse communities
- Women with disabilities

SETTINGS AND SECTORS FOR ACTION

- Community services
- Corporate
- Faith communities
- Education
- Workplaces
- Cultural institutions & networks
- Arts
- Sports and recreation
- Media & popular culture
- Local government
- Health
- Cyberspace/ New technologies
- Justice
- Academic
- Military/like institutions

INTERMEDIATE OUTCOMES

Individual/relationship

- Improved connections to resources and support
- Respectful and equitable gender relations
- Improved attitudes toward gender equity, gender roles and violence/violence against women
- Improved skills in non-violent means of resolving interpersonal conflict
- Responsible alcohol use

Organisational

- Organisations that:
 - Model, promote and facilitate equal, respectful and non-violent gender relations
 - Work in partnerships across sectors to address violence
 - Implement evidence-based violence prevention activities
 - Are accessible to and safe and supportive for women

Community

- Environments that:
 - Value and support norms which are non-violent and build respectful and equitable gender relations
 - Build connections between people and between them and sources of formal and informal support
 - Take action to address violence

Societal

- A society in which there are strong legislative and regulatory frameworks and appropriate resource allocation for supporting:
 - Gender equity
 - The prevention and prohibition of violence
 - The positive portrayal of women (e.g. in advertising)
 - The development of healthy relationships between men and women

LONG-TERM BENEFITS

Individual/relationship

- Reduction in violence-related mental health problems & mortality
- Improved interpersonal skills & family &

Organisational

- Violence prevention resources and activities integrated across sectors and settings
- Organisations that value and promote

Community

- Communities that value gender equity and respectful relationships between men and women

Societal

- Reduced gender inequality
- Improved quality of life for men and women
- Reduced levels of violence/violence

Ressources pour la prévention

Étape 1 : données probantes et cadres mondiaux

- Le [Cadre des Nations Unies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes](#) (2015) offre aux décideurs politiques et aux responsables de programmes des ressources permettant de planifier et de mettre en œuvre des stratégies de prévention soigneusement ciblées, en élaborant une théorie du changement et en répertoriant des points d'entrée pour la mise en place de programmes de prévention.
- Le [cadre RESPECT des femmes : prévenir la violence à l'égard des femmes](#) (2019) s'inspire du précédent et propose un ensemble de stratégies fondées sur des données probantes afin d'aider les dirigeants à concevoir, à planifier, à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer des programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes.
- Le [Cadre mondial pour la sécurité des femmes en milieu rural](#) (2019) est axé sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics, notamment du harcèlement. Il permet d'établir une conception commune de cette problématique dans le secteur du thé, applicable à d'autres secteurs de production primaire dans les chaînes de valeur agricoles.
- La [plateforme de données probantes de What Works to Prevent VAWG](#) (Ce qui fonctionne pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles) communique les résultats du programme phare de recherche et d'innovation à l'échelle mondiale du DFID, mis en œuvre dans 13 pays. Les [VAWG Evidence Digests](#) (Recueils de données probantes sur la violence à l'égard des femmes et des filles), publiés trimestriellement par le bureau d'aide à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles du DFID, donnent un aperçu des dernières études, stratégies et actualités.
- La [Learning Hub](#) (plateforme d'apprentissage) du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes offre un catalogue de rapports d'évaluation sur des initiatives de prévention menées dans 80 pays et territoires.
- La [Knowledge Platform \(plateforme de connaissances\) de The Prevention Collaborative](#) propose une sélection structurée et accessible des principales ressources relatives aux pratiques et données probantes en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment des stratégies programmatiques.

Étape 2 : évaluation du contexte et des données probantes au niveau national

- Les [enquêtes internationales sur les hommes et l'égalité des sexes \(en anglais IMAGES\)](#) fournissent des données recueillies auprès de la population sur les attitudes des hommes (et des femmes) en ce qui concerne l'égalité des sexes et la violence à l'égard des femmes et des filles.
- L'[étude multipays des Nations Unies sur les hommes et la violence](#), réalisée dans sept pays à l'aide de méthodologies quantitatives et qualitatives, vise à comprendre la violence des hommes à l'égard des femmes. Il existe des boîtes à outils permettant de la transposer.
- L'[étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique envers les femmes](#) aborde des questions relatives aux attitudes et autres facteurs de risque favorisant la violence du partenaire intime.
- Les [EDS](#) fournissent des données recueillies auprès de la population sur la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment sur les attitudes et les croyances.
- L'[enquête de l'Agence des droits fondamentaux sur la violence à l'égard des femmes](#) couvre 28 pays de l'Union européenne.

12

12

GUIDE ET DOCUMENT DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL

- Comprendre les masculinités : résultats de [l'enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord](#).
- L'[Enquête de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sur le bien-être et la sécurité des femmes](#), réalisée dans sept pays en vue de comprendre la prévalence et les facteurs de la violence en Europe du Sud-Est et en Europe de l'Est.
- [Out of the Shadows](#), l'indice de référence élaboré par The Economist Intelligence Unit avec le soutien de The Oak Foundation, examine les politiques, les pratiques et les normes nationales relatives à la maltraitance et à l'exploitation sexuelles des enfants dans 60 pays.

Ressources complémentaires

- L'[Initiative de recherche sur les violences sexuelles](#) est un réseau mondial visant à promouvoir la recherche de qualité sur la violence sexuelle dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- La [Community for Understanding Scale Up](#) (Communauté pour la compréhension de la mise à l'échelle) est un groupe de neuf organisations partageant leurs connaissances et les enseignements tirés de leur expérience, en faveur du déploiement à grande échelle d'interventions dans différents contextes.
- Le [Centre de connaissances virtuel pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles](#), créé par ONU-Femmes, fournit des recommandations étape par étape sur la manière de concevoir, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des initiatives, notamment des conseils pour travailler avec des secteurs, des groupes ou des domaines d'intervention spécifiques.
- L'[Equality Institute](#) est un organisme mondial de recherche et de création s'efforçant de faire progresser l'égalité des sexes et de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.
- [Partenaires pour la prévention](#) est une initiative interorganisations des Nations Unies axée sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans la région Asie-Pacifique. Ses membres ont mené des travaux de recherche approfondis sur les facteurs de la violence et publié des synthèses sur les enseignements tirés de la programmation.

Notes de fin